

L'OCCULTATION DE L'AGENT DANS LES LANGUES ACCUSATIVES

Ahmed Brahim

*Université de Tunis I
Faculté des lettres de la Manouba*

Résumé :

Partant d'une relecture critique du traitement que la grammaire classique arabe fait du « passif » comme un *mäbniyy li-l-mäjhuul* ([verbe]construit pour l'[agent]inconnu), on propose ici de ramener à une fonction énonciative unique, appelée *l'occultif*, non seulement les structures « passives » et apparentées (constructions réflexives, etc.) mais aussi les formes verbales « actives » à sujet indéterminé. L'article distingue deux types d'occultif - « récessif » et « non récessif » - caractérisant d'abord les langues accusatives mais applicables aussi, après aménagement, à d'autres types de langues.

Mots clés :

Occultation / Désoccultation de l'Agent - Occultif - Fonction Enonciative - Langues Accusatives

INTRODUCTION

Je voudrais, pour commencer, m'expliquer sur le titre de cette communication, en particulier sur ce que j'appelle l'occultation de l'agent. Il s'agit d'une fonction énonciative générale dont le « passif » ne constitue que l'un des moyens d'expression, peut-être le plus typique (du moins le passif dit impersonnel) mais en aucun cas le seul. Car si « *le vrai rôle du passif est*, comme le disait Meillet, *d'exprimer le procès là où l'agent n'est pas considéré* » (Meillet, 1958), il me paraît légitime de ramener à une seule et même « catégorie interlinguistique » toutes les constructions syntaxiques et les formes morphologiques qui présentent le procès en maintenant dans l'ombre l'identité de l'agent ou même en réduisant où en éliminant totalement la notion d'agentivité.

Ce terme d'occultation - que j'emprunte au vocabulaire de l'astronomie - me semble d'autant plus approprié qu'il implique des degrés de « mise en veilleuse » allant de l'« opacité » totale (cas de l'agent non identifiable) au maintien d'un faisceau minimal (cas de l'agent identifiable), faisceau toujours disponible pour permettre d'obtenir une « transparence totale » (cas de l'agent identifié, c'est-à-dire « désocculté » grâce à une expansion agentive dans les langues qui l'autorisent).

Il est à souligner que ce dernier cas de figure - du reste relativement exceptionnel - illustré par (1) et (2) où l'agent est mis en position rhématique - et donc focalisé - loin de contredire la notion d'occultation, la présuppose : pour qu'il y ait apport d'une quelconque information, il faut en effet que le contenu de celle-ci soit inconnu ou présumé inconnu de l'interlocuteur, ignorance qui est en quelque sorte formellement marquée dans le noyau verbal grâce au passif. Si bien que les exemples français (1) et portugais (2) :

- | | |
|--|----------------|
| (1) [Le banquier a été enlevé] [par la Mafia] | |
| Occultation | Désoccultation |
| | |
| (2) [Foi aludido a esse negócio no decurso da ultimo reunião] [por Alvaro] | |
| Occultation | Désoccultation |
| « Il a été fait allusion à cette question au cours de la dernière réunion par Alvaro » | |

doivent être décomposés en deux blocs correspondant aux deux étapes successives de l'occultation et de la désoccultation, dynamique communicative binaire que les langues où il n'y a pas (ou guère) de passif expansé réalisent grâce à deux énoncés successifs comme on peut le voir en arabe (3) et en peul (4) :

(3) <i>qutilä</i>	<i>Zäydun, qatälähu</i>	<i>'Amrun</i>
Occultation	Désoccultation	
Tuer-acpl-Pass-3MS Z.,	tuer-acpl-3MS-lui A.	
« Z. a été tué, c'est A qui l'a tué »		

(4) <i>botel ngel ñaamaama. Ko hoddilé le</i>	
Occultation	Désoccultation
Brebis-Déf.	a-été-tuée . Ce sont les voisins
« La brebis a été tuée . Ce sont les voisins qui l'ont tuée »	

Cette première explication terminologique étant fournie, j'aimerais maintenant donner quelques indications sur les fondements théoriques et empiriques de mon hypothèse, qui sera présentée avec davantage de détails dans la dernière partie de cet exposé. Pour l'essentiel, ces fondements se situent dans le domaine arabe, et ce sur le double plan métalinguistique et linguistique .

1. FONDEMENTS THEORIQUES

Sur le plan théorique, mon point de départ est une lecture critique de la grammaire arabe classique depuis le Kitââb de Siibawayh - 8^{ème} s. - (Siibawayh, 1966 et 1968) en passant par des grammairiens plus tardifs comme 'Ibn Jinnî-10^{ème} s.-('Ibn Jinnî, 1985) ou 'Ibn Mâalik-13^{ème} s. ('Ibn 'Aqîl, 1979),etc.

1.1. La construction pour l'[agent] inconnu

Comment les grammairiens arabes envisageaient-ils l'opposition apophonique :

(5) <i>fā’älä</i>	/	<i>fu’ilä</i>
Faire-Accp.-3MS		Faire-Accp.-Pass.-3MS

Ils y voyaient essentiellement un cas d'effacement (*Hädf*) du « sujet-agent » (*fā’il*) dont la position laissée vacante est occupée par l'« objet-patient » (*al-mäf’uul bihi*) ou tout autre complément à un cas accusatif ou positionnellement « équivalent » à un accusatif (groupe prépositionnel complément indirect, circonstant de lieu ou de temps, etc.) :

(6) **V_{a...a}** **S_{nom.}** **C_{acc.}** → **V_{u...i}** **C(*nom.*)**

(7) a. *Darabä Zäydun ‘Amran* → *Duribä ‘Amrun*
 Frapper-Accp.-3MS Z- nom. ‘A- acc Frapper-Accp.-Pass.-3MS ‘ A-nom
 « Zayd a frappé ‘Amr » « ‘Amr a été frappé par Zayd

b. 1. *saara* - *rru’äätu* *bi - l - ’ibili*
 Marcher-Accp.-3MS les-bergers avec-les- chameaux
 « Les bergers emmenèrent les chameaux »

→ *siira bi - l - ’ibili*
 Marcher-acpl-Pass-3MS avec-les-chameaux
 « On emmena les chameaux »

b. 2. *saara - rru’äätu yawma - l - jumu’äti*
 Marcher-Accp.-3MS les-bergers le jour-acc.du vendredi
 « Les bergers voyagèrent le vendredi »

→ *siira yawmu -ljumu’äti*
 Fut - marché le jour-nom. du vendredi
 « On voyagea le vendredi »

Le segment souligné dans (6a.) est unanimement considéré non comme un sujet (*fā’il*), mais comme « un lieutenant du sujet » (*nää’ib fā’il*); quant à ceux de (6 b.), ils sont l'objet d'un débat parmi les grammairiens, même si la tradition qui l'a emporté dans la grammaire scolaire les considère aussi comme des substituts du sujet, rejetant ainsi l'idée selon laquelle l'élément tenant lieu de sujet est un substitut pronominal implicite référant au substantif déverbal (*maSdar*) complément interne (*mäf’uul muTlaq*) dans la phrase de base, analyse pourtant appuyée sur la possibilité d'un complément interne pour tous les verbes arabes (cf. Ibn Yä’iis , s.d., Vol. I, Fasc. 1, p. 124). Ainsi le verbe des phrases dérivées en (6 b.1) et (6 b.2) aurait pour « substitut du sujet » non le groupe prépositionnel (*bi-l-’ibili*) ou le circonstant (*yawmu-l-jumu’äti*), mais un prénom implicite explicitable (*huwa*) mis pour le *maSdar* complément interne de *saara*, à savoir *ässayr-u* « la marche-nom ».

Le processus sous-jacent à ce type de construction à verbe *fu’ilä* relève, ai-je dit, du phénomène de l'effacement du sujet, phénomène explicitement présenté comme un cas d'intransitivisation et tout à fait symétrique, d'ailleurs, à l'effacement de cet autre opérande (« *mä’muul* ») du verbe (« *‘äämil* ») qu'est le complément d'objet.

Dans le premier cas (celui de la forme passive *fu 'ilä*), écrit 'Ibn Yä'iiš (13^{ème} s.), « *läm yäkun il-GaraDu l- 'ihbaaru 'än il-fä 'ili wa 'innämää kääna l-GaraDu bätäämä män waqa 'a bihi l-fi 'lu fäSaara l-fää 'ilu näsiyyän mänsiyyän* » (« l'intention n'est pas de prédiquer quelque chose à propos de l'agent mais de mettre en évidence celui qui subit l'action, si bien que l'agent tombe dans l'oubli ») . Inversement, dans le cas du verbe à la forme *fä 'ilä* employé absolument, poursuit-il, « *qad yäkuumu l-GaraDu l- 'ihbaaru 'än il-fää 'ili lää Gayra biduuni ta 'arruDin lidikri l-mäf 'uuli* » (« l'intention pourrait être de prédiquer quelque chose à propos de l'agent uniquement sans évoquer le patient »). Dans l'un et l'autre cas, conclut-il, c'est toujours l'élément « le plus important aux yeux du locuteur » qui est choisi pour accompagner le verbe ('Ibn Yä'iiš, s.d., Vol. I, Fasc. 2, p.40).

On voit ainsi qu'on est bel et bien en présence d'une démarche « pragmatique » articulée sur une théorie de la « récession actancielle » relativement élaborée plus de dix siècles avant Tesnière... (Tesnière, 1959).

Ce processus « transformationnel » et la fonction communicative qu'il permet d'exprimer sont clairement reflétés au niveau de la terminologie dans les trois façons parfois concurrentes mais en fait complémentaires de nommer le phénomène (Brahim, 1995) :

(7) a. *Processus transformationnel morpho-syntaxique* :

1. **Effacement du sujet**

→ *SiGatu l-fi 'li -llädii läm yusämmä fää 'iluhu*
« forme du v. dont le sujet n'est pas nommé »

2. **Remplacement par le complément** :

→ *äl-mäbiyyu li-l-mäf'uul*
« le (v.) construit pour l'objet »

(7) b. *Effet énonciatif* :

Non spécification de l'agent

→ *äl- mäbniyyu li-l-mäjhuul*
« le (v.) construit pour l'(agent) inconnu »

1. 2 *Les déverbatifs ou « 'äf'ääl al-muTaaw 'ah »*

A côté des formes apophoniques en *fu 'ilä*, il existe en arabe classique toute une classe de déverbatifs formés par affixation notamment à partir du schème non marqué *fä 'ilä* et que les grammairiens arabes anciens traitent séparément du *mäbiyy li-l-mäjhuul*, dans le chapitre des « verbes à effectuation », sortes d'anti-causatifs appelés *'äf'ääl al-muTaawa'a-ti* .

Même si ces verbes sont considérés comme des *mäbniyy li-l-fää 'il* (i.e. construits pour le sujet), c'est-à-dire relevant de la « voix active », il est possible de pousser plus avant la logique du *Hädf* (effacement) pour en faire une description du type (8) parallèle à (6 a.), mais avec la prise en compte plus explicite du phénomène de récession actancielle :

$$(8) \mathbf{V}^2 \quad \mathbf{S}_j \quad \mathbf{O}_i \quad \rightarrow \quad \mathbf{V}^1_{aff} \quad \mathbf{S}_i$$

kasara X al-kä'sa → *'inkasara l-kä'su*
Casser-acpl-3MS X le-verre-acc. PREF-casser-acpl-3MS le-verre-nom.
« X a cassé le verre » « Le verre s'est cassé »

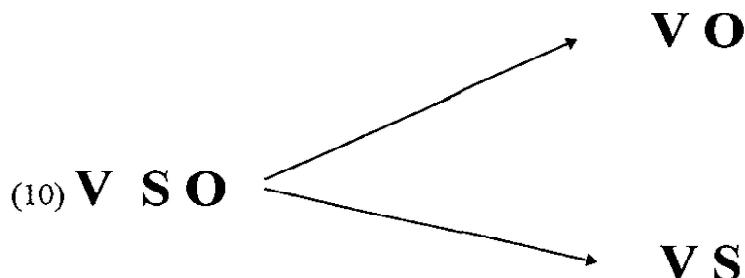
(8') <i>al-kä'su munkäsirun</i>	=	<i>al-kä'su mäksuurun</i>
PART.Act- se casser- <i>nom</i>	=	PART.Pass-casser- <i>nom</i>
« Le verre est cassé »		

Dans la formule (8), les chiffres 2 et 1 en exposants signifient respectivement « divalent » et « monovalent », les lettres *i* et *j* sont des indices de référence et *aff-* correspond aux affixes assez variés - dont *'in-* dans l'exemple (8). Comme on le voit, ces verbes expriment un procès **b** conçu comme le résultat d'un procès **a** dénoté par un verbe transitif sémantiquement causatif ou instigatif. Le complément du premier verbe devient le sujet du second, de sorte que le participe actif (*'ismu-l-fää'iil*) de celui-ci est pratiquement synonyme du participe passif (*'ismu-l-mäf'uul*) du verbe initial : cf. (8') .

Entre le verbe apophonique et le déverbatif, il n'y a pas cependant d'identité totale, loin de là, car le premier implique toujours un agent extérieur au procès et non spécifié alors que, dans le *fi'l al-muTaawa'ah*, il n'y a pas implication d'une telle agentivité extérieure au sujet grammatical mais simplement- et dans certains cas - celle d'une causalité ou d'un facteur favorable. A côté des énoncés du type (8) traditionnellement fournis par les grammaires, il en est d'autres, en effet, où l'agent est interne au procès, c'est-à-dire où le verbe indique, comme le dit Benveniste, « *un procès dont le sujet est le siège* », où « *il accomplit quelque chose qui s'accomplit en lui* » (Benveniste, 1966, I, p. 172) :

- (9) a. *tä-farraqa* *I-jäm'u*
 PREF-disperser-acpl-3MS le- groupe-*nom*.
 « Le groupe s'est dispersé »
- b. *'inHänää* *-rrajulu*
 PREF-pencher-acpl-3MS le-homme-*nom*.
 « l'homme s'est penché »

Pour résumer, on a donc une théorie qui traite le phénomène du « passif » comme un mode de non-spécification de l'agent utilisant essentiellement la notion de réduction de la valence verbale, c'est-à-dire la détransitivisation, idée déjà vue chez un 'Ibn Yä'iiš et que l'on peut résumer dans le schéma fourni en (10). Cette façon de voir peut être étendue sans grande difficulté, s'agissant de l'effacement du premier argument du verbe, aux verbes déverbatifs, dont l'affixe apparaît comme le marquant de ce genre de « sous - valence ».



1.3. Aménagements à apporter à l'analyse grammaticale arabe classique

Pour faire fructifier au maximum cette vision féconde, certains aménagements sont nécessaires :

1° Le refus de la notion de « substitut du sujet » pour les verbes non transitifs directs, ce qui implique le traitement de ceux-ci - quand ils sont à la forme *fu ilä-* comme des verbes à valence zéro et donc l'intégration de l'impersonnalisation.

En effet, tant que la notion de *nää'ib fää'il* (« lieu-tenant de sujet ») est appliquée à l'objet direct du verbe transitif lorsque celui-ci passe de la forme *fä'älä* à la forme *fu'ilä*, la différence entre « sujet » et « substitut de sujet » est naturellement d'ordre purement interprétatif (opposition de rôle) et leur comportement « fonctionnel » est en tout point identique : (a) identité de position (l'un se substitue proprement à l'autre), (b) de marque casuelle (les deux sont au nominatif), (c) de fonction prédicative (les deux sont « sujets logique »); (d) les rapports d'accord verbe - sujet en genre et en personne sont les mêmes dans les deux cas, ainsi que (e) les rapports d'accord en genre, en personne et en nombre lorsque l'on passe de la « phrase verbale » à la « phrase nominale ».

Mais pour les compléments prépositionnels et les circonstants, l'équivalence fonctionnelle ne se vérifie que dans les points (a) et (c) ci-dessus ; elle est impossible pour les points (d) et (e) et tout à fait problématique pour le point (b). Ainsi, si l'on considère la phrase « passive » déjà donnée en (6 b.) - *siira yawmu l-jumu 'äti* - on peut admettre que le groupe juxtaposé au verbe constitue à la rigueur ce dont on parle (point c), mais la marque du nominatif attribuée au nom tête semble, si tant est qu'elle soit effectivement attestée, d'origine analogique ; en outre, la règle de l'accord entre verbe et substitut du sujet devrait normalement se manifester en cas de remplacement de ce substantif masculin par un féminin comme *läylät-* « nuit ». Or il n'en est rien, comme en témoigne l'agrammaticalité de (6 b'.1) - « phrase verbale »- et de (6 b'.2)- « phrase nominale » :

- (6) b'.1. * *siirat läylätu l-jumu 'äti*
voyager-acpl-PASS-3FS la -nuit-nom. du vendredi
«* Fut voyagée la nuit du vendredi »

2. * *'ämämää läylätu l-jumu 'äti fa-qad siirat*
«* Quant à la nuit du vendredi, elle fut voyageée »

C'est pourquoi il convient de considérer les verbes à la forme *fu'īlā* invariables comme des sortes de procès « asubjectaux » qui impliquent seulement l'existence d'un agent extérieur humain non spécifié et dont la désinence homonyme de la désinence de 3^{ème} personne du singulier n'est qu'un degré zéro de pronom indispensable pour préserver leur nature verbale tout en étant, par son caractère non référentiel, le signe de la dépersonnalisation de l'action.

2° L'aménagement de la notion de *mäf'uul* pour qu'elle englobe non seulement l'objet - patient (*al-mäf'uulu bihi* (« litt. Celui de qui est fait [quelque chose] ») mais aussi le procès lui-même (*al-mäf'uul* « litt. Ce qui est fait »). Cela présente l'avantage de donner à la notion de *mäbniyy li-l-mäf'uul* déjà évoquée en 1.1 (7 a.2) toute sa portée épistémologique : en traduisant cette expression par « la construction pour l'AGI » (Brahim, 1996), on rend compte du même coup des deux valeurs que prend la forme apophonique du verbe, à savoir la promotion de l'objet quand ce verbe a deux arguments et l'impersonnalisation (i.e. la topicalisation de l'action elle-même) quand il n'en a qu'un.

3° *L'extension de cette analyse aux verbes déverbatifs* du type de ceux que l'on a dans (8) et (9), surtout que ceux-ci ont vu leur emploi se développer dans les divers parlers arabes actuels et qu'en l'absence de la forme apophonique de l'arabe classique, ces verbes peuvent prendre également en charge l'expression de l'impersonnel (deuxième type de « construction pour l'agi »).

2 .FONDEMENTS EMPIRIQUES

Les données empiriques fournies par les parlers modernes, notamment ceux en usage en Tunisie, tout en justifiant ces divers aménagements, rendent légitime l'extension du domaine d'application du phénomène de l'occultation.

En même temps que la richesse des formes déverbatives qui ont occupé une partie du domaine de la forme apophonique classique, ces données en montrent la limite, que les parlers en question dépassent par une exploitation particulière de l'*ordre* des mots et de la *pluralisation*.

2.1. Réflexifs et réfléchis

Les affixes déverbatifs sont tout à fait assimilables aux réflexifs que l'on trouve dans un grand nombre de langues non apparentées génétiquement : on peut les considérer comme des marques de réduction de valence en même temps que comme des marques de non - différenciation entre un agent et un non - agent. Cela signifie qu'il faut séparer la réflexivité de l'anaphore et aussi, par conséquent, du réfléchi proprement dit, lequel n'est pas réducteur de valence et est d'ailleurs exprimé en arabe - classique(11), et dialectal (12) - par une structure analytique comparable à celle de l'anglais (cf. He saw *himself*) :

- (11)a. *ra'āä näfsä-hu fti - l-mir'ääti*
a-vu âme-lui dans la-glace
« Il s'est vu dans la glace »
- b. *šääf näfs-u / ruuH-u fi - l-mrääya*
a-vu âme-lui dans la-glace
« Il s'est vu dans la glace »

Notons cependant qu'il arrive que ce genre de structure analytique soit utilisé dans les parlers concernés concurremment avec la forme affixée pour exprimer une sorte de voix moyenne (neutre ou « subjective ») comme dans (11b') :

- (11) b'. *rmää näfsu / tð rmää mð š-šð bbääk*
« Il s'est jeté par la fenêtre »

2.2. Les réflexifs : marques d'indifférenciation entre agent et non - agent

Ce sont toutefois les préfixes réflexifs *t* (ð) - et / ou *in* - (selon les variétés dialectales) qui constituent les moyens privilégiés pour exprimer ce qu'on pourrait appeler le « moyen » avec ses diverses nuances sémantiques :

1° Le réflexif « subjectif »

Dans les énoncés du type de (12 a) - parler de Tunis - et (12 b) - parlors du Sud - Est -, on a, comme dans (11), une identification entre les rôles d'agent et de patient mais, à cause de la réduction de valence marquée par le réflexif, l'extériorité de l'agent n'est pas du tout impliquée car celui-ci - qui est un animé - est conçu comme étant interne au procès qu'il accomplit. D'ailleurs, la valeur nettement « subjective » des tours de ce genre pourrait justifier une analyse qui les considérerait plutôt comme des cas d'effacement de l'objet ou d'absorption du rôle thématique de patient par le rôle d'agent, mais une telle approche ne remettrait pas fondamentalement en cause l'idée d'une occultation de l'agent en tant qu'entité distincte du patient.

- (12)a. *t-qäddəm*
REFL-avancer-acpl-3MS
« Il s'est avancé / Il a progressé »
- b. *insbäl*
REFL-étendre -acpl-3MS
« Il s'est étendu »

2° Le réflexif « objectif » non agentif

Les affixes de réflexivisation expriment une non - distinction entre agent et non - agent dans la mesure où aucun agent n'est impliqué dans l'action, laquelle est présentée comme plus ou moins spontanée malgré l'existence éventuelle d'une cause extérieure ou d'un facteur favorable. Cette spontanéité de valeur « décausative » peut être d'ailleurs soulignée grâce à une sorte de complément de cause utilisant la corréférence avec le sujet :

- (13) a. *ðl-bääb t-sakkar* (*waHd-u*)
« La porte s'est fermée (toute seule) »
- b. *ðl-bääb in-Glag (b-ruuH-a)*
de-âme-lui
« La porte s'est fermée toute seule »

3° Le réflexif « passif »

Par opposition à la valeur « subjective » ou « neutre » des deux types précédents, les énoncés que l'on a dans (14) se caractérisent par l'implication d'un agent externe, animé et non spécifié. Cette implication d'une agentivité extérieure est une caractéristique que ce tour partage avec la forme *fu ilā* du classique et qui le distingue des déverbatifs de cette même langue, comme on peut le voir dans (15a.)par opposition à (15b.) :

- (14) *ðd-daar t-bayyDðt fii nhaar-iin*
la-maison REFL-blanchir-acpl-3FS en jour-duel
« La maison a été blanchie en deux jours »
- (15) a. *ðš-šurba t-zääd-il-hä l-milðH b-ðl-’äani*
la-soupe REFL-ajouter-acpl-3MS-à-elle le-sel exprès
« On a ajouté exprès du sel à la soupe »
- b. * *in-zäädä l-milH-u ’ilää l-Häsää-’i ‘amd-än*
REFL-ajouter-acpl-3MS le-sel à la-soupe volontaire-ment
« On a ajouté exprès du sel à la soupe »

- c. *ziidä l-milHu 'ilää l-Häsää'i 'ämdän*
 ajouter-PASS-acpl-3MS
 « Le sel a été ajouté exprès à la soupe »

4° L'impersonnalisation

A ces valeurs s'ajoute le « réflexif impersonnel », sans équivalent en arabe classique, mais très fréquent ailleurs (italien, espagnol, etc.) :

- (16) *häädi qahwa määyət-əq* 'ad-əš fii-hä
 Dém.-F café ne 3MS-inacpl-REFL-s' asseoir-pas dans-elle
 « C'est là un café infréquentable »

2.3 Limites des réflexifs et pluralisation

Mais l'expression d'un sens passif n'est pas toujours possible par le biais des formes réflexives, soit parce que ces formes sont soumises à des contraintes d'aspect - temps (17 a.), soit parce que le morphème ne peut pas être affixé à un verbe lui-même dérivé grâce à un affixe du même type (17 b.) :

- (17) a. 1. *l-ð hläääl yðt-šääf*
 le-croissant 3MS-inacpl-REFL-voir
 « Le croissant est visible »

a.2. *l-ð hläääl mää yðt-šääf-ðs*
 ne pas
 « Le croissant n'est pas visible »

a.3. ? *l-ð hläääl t-šääf ðl-bääär ðH*
 REFL-voir-acpl-3MS hier
 « ? Le croissant s'est vu hier »

b.1. - *sälläf-t-u-l-ktäääb?*
 préter-acpl-2S-lui le-livre
 «- Tu lui as prêté le livre ? »

1'. - *hä-l-ktäääb mää yðt-sälläf-ðs*
 ce-livre ne3MS-inacpl-REFL-préter-pa
 «- Ce livre , ça ne se prête pas »

b.2. - *tsälläf-t ðl-ktäääb ?*
 emprunter-acpl-2S le-livre
 « Tu as emprunté le livre ?»

2'. - * *hä-l-ktäääb mää yiðt-ðt-sälläf-ðs*
 ce-livre ne 3MS-inacpl-REFL-emprun
 «Ce/un tel livre, ça ne s'emprunte pas»

C'est pourquoi le recours à la pluralisation du verbe devient nécessaire dans des cas de ce genre et l'on aura , pour contourner l'agrammaticalité des énoncés (17a.3.) et (17b.2.), les phrases (18a.) et (18b) respectivement . Mais l'aire d'application du pluriel dans les parlers tunisiens s'étend bien au delà de cette fonction supplétive et son usage semble être le moyen le plus naturel pour exprimer la non - spécification de l'agent et, par le biais de la spécification de l'objet - patient du verbe, pour traduire ce que l'arabe littéral exprimerait par la forme *fu 'ilā* :

- (18) a. *l-əhlää'l šääf-uu-h əl-bää'r əH*
 le-croissant voir-acpl-3PL-lui hier
 « Le croissant a été vu hier »
- b. *ha-l-ktää'b mää yətsällf-uu-h-əs , yəšri-uu-h*
 ce-livre ne 3-inacpl-emprunter-PL-lui-pas ,3-inacpl-acheter-PL-lui
 « Ce / un tel livre , ça ne s'emprunte pas , ça s'achète »

2.4. Topicalisation

D'autre part, l'arabe parlé tunisien étant une langue où l'ordre S V O - ou plutôt l'ordre SN *topique* + *Phrase commentaire* - demeure relativement fréquent par rapport l'ordre classique V S O, la phrase dite « nominale » se trouve toujours disponible pour la thématisation d'un non - agent (fonction énonciative bien connue du « passif ») et ce sans quitter le domaine de la voix active. On a donc :

1°- *Topicalisation du patient + Occultation de l'agent* par la pluralisation de la personne verbale :

- (19) a. *əl-karahba sarquuha*
 la-voiture voler-acpl-3PL-elle
 « La voiture a été volée »

2°-*Désoccultation éventuelle* par l'expression de l'agent (i.e. par l'attribution d'un sujet au verbe pluralisé) :

- (19) b. *əl-karahba sarquuha - wlaad-əj- jiiraan*
 les fils des voisins
 « La voiture a été volée par les fils des voisins »

2.5. Degrés de saillance

Sur la base des données qui précèdent, il est possible d'établir une échelle de « topicalité - saillance» de l'agent en arabe tunisien, avec une saillance décroissante, c'est-à-dire une occultation croissante :

- (20) a. **S_j** **V** **O_i**
 əT-Tfull kassar əl - kääs
 « Le garçon a cassé le verre »
- < b. **O_i** **V_{proi}** **S_j**
 əl - kääs kassr-u - Tfull
 « Le verre (il) l'a cassé le garçon »
- < c. **O_i** **V_{prox}** **pro_i**
 əl - kääs kassr-uu-h
 « Le verre (ils) l'ont cassé »

< d. $\mathbf{O}_i \quad \mathbf{V}_{\text{aff-}p}$
 ha - *l* - *kääs yðtkassar fiisä*'
 « Ce verre se casse vite »

< e. $\mathbf{O}_i \quad \mathbf{V}_{\text{aff-}m}$
ðl - kääs tkassar
 « Le verre s'est cassé »

N.B. **S** = agent ; **O** = Patient ; *i, j* = indices de référence ; *x* = non - référent ;
 aff = affixe de réflexivisation ; **p** = passif ; **m** = moyen non agentif.

3. UNE CATEGORIE TRANS - LINGUISTIQUE : L'OCCULTIF

3.1. Vers le dépassement de l'opposition « actif / passif »

La confrontation de ces données avec d'autres, puisées dans des langues accusatives très différentes permet de vérifier que la complémentarité entre forme passive et forme réflexive ou entre l'une et / ou l'autre d'une part et la pluralisation et/ou la topicalisation d'autre part est un phénomène extrêmement répandu, comme on peut le voir dans les exemples peul (21a) et polonais (21-b) emprunté à Khrakovsky (Khrakovsky, 1973) - passif ou réflexif et pluralisation - et dans l'exemple (22) tiré du finnois (Foley & Van Valin, 1985) - passif et topicalisation :

- (21) a.1. *fotel ngel ñaamaama*
 « La brebis a été mangée »
- a.2. *fe ñaami fotel ngel*
 Ils ont mangé la brebis
 « La brebis a été mangée »

- (21) b.1 *Ludzie postali Stefana na front*
 Les gens ont envoyé Stéphane au front
- b.2. *Stefana postali na front*
 Stéphane (ils) ont envoyé au front
- b.3. *Stefana sie postaloo na front*
 REFL
 « Stéphane s'est fait envoyer au front »

- (22) *Han - et jatettiin kottin*
 Lui -acc était laissé à la maison

Bien plus, le fait que beaucoup de langues ignorent le passif n'empêche pas l'expression de la fonction d'occultation de l'agent - topicalisation du non - agent par d'autres moyens tels que le pluriel, grammaticalisé en (23a) emprunté au kimbundu (Keenan, 1985) ou non grammaticalisé comme dans l'énoncé (23b) - qui vient du kuru (*Ibid.*) - , ou l'ordre des mots comme dans (24), tiré du lango (Foley & Van Valin, 1985) :

(23)a. *Nzua a-mu -mono kwo meme*

Jean ils-le-ont vu par moi
« Jean a été vu par moi »

(23) b.1. *Tò pò slà má*

Toe construire-passé maison Déf.
« Toe a construit la maison »

b.2. *I pò slà má*
3PL

« La maison a été construite »

(24) a. *Dákó ò - jwàt - ò lòcà*

Femme 3S(AGENT) - frapper - 3S(PATIENT) homme
« La femme frappe l'homme »

b. *Lòcà dákó ò- jwàt - ò*

Homme femme 3S(AGENT) -frapper - 3S(PATIENT)
« L'homme est frappé par la femme »

C'est ce qui permet d'aller au delà de l'opposition entre voix active et voix passive ou plutôt de l'intégrer dans un cadre « fonctionnel » plus vaste et donc de dégager une catégorie trans-linguistique relativement précise que je propose d'appeler *l'occultif* (de *occulter* / *occultation* ; voir Introduction).

3.2. Typologie de l'occultif

Si l'on tient compte de la diminution ou non du nombre des actants du verbe, on peut établir une distinction entre *occultif récessif* d'une part et *occultif non récessif* d'autre part (Brahim, 1996) :

1°*Occultif récessif*

A l'intérieur du premier groupe, une répartition peut être établie selon la nature du marquant de la récession valencelle et on aura :

a) *L'occultif récessif à marquant « passif »* (ou apophonique,etc.) : cf.(1), (2), (6a.), (6b.),etc. Il s'agit d'une classe qu'il serait préférable d'appeler « construction pour l'*agi* » dans les deux acceptations associables à ce dernier terme : le « patient » ou plus généralement le non - agent d'une part, et le procès lui-même d'autre part, ce qui permet de rendre compte de manière assez simple du « passif impersonnel », véritable pierre d'achoppement de la plupart des théories courantes du passif, qui envisagent ce phénomène du point de vue de l'objet - patient(cf. les diverses approches « promotionnelles » du type « grammaire relationnelle,etc.).

b) *L'occultif récessif à marquant réflexif* : cf. (8), (9), (13) - (16),etc. Cette classe, parce qu'elle utilise un marquant qui permet tout naturellement l'estompage de la distinction entre agent et non- agent, concrétise divers degrés d'occultation de l'agent et / ou de l'agentivité tout en rendant moins accessible la désoccultation par le biais de la mise de l'ancien sujet de la phrase « active » à un cas oblique même dans les langues qui usent normalement, par ailleurs, du « complément d'agent ».

c) *L'occultif récessif à marquant zéro*. Cette catégorie englobe les verbes dits « symétriques » employés avec un actant unique et qui ont une valeur de « moyen » (subjectif) et / ou de « médio-passif » (objectif non agentif) comme on peut le voir dans l'exemple chleuh ci-dessous (cité par Lazard, 1994) avec, dans certaines langues comme l'anglais une connotation fréquente de « potentiel » :

- (25) a. *t-rzm tiflut*
 3F-ouvrir-acpl porte
 « Elle a ouvert la porte »
- b. *t-rzm tf lut*
 3F-ouvrir-acpl porte-Annexion
 « La porte s'est ouverte / est ouverte »

- (26) *His poems do not translate easily*
 « Ses poèmes ne se traduisent pas facilement »

2° *L'occultif non récessif*

A l'intérieur du second groupe, on peut distinguer entre autres :

a) *L'occultif non récessif à marquant pluriel* : cf. (18), (19a.), (20c.), (21a.2), (21b.2), (23b.2), etc. En réalité, c'est l'indétermination qui est ici la caractéristique déterminante et tout élément nominal ou pronominal désignant un être humain et ayant une valeur de généricté (Fr. *On*, All. *Mann*, pronom de deuxième personne sans référence à un interlocuteur particulier, etc.) relèvera donc également du même phénomène :

- (27) *En Egypte, quand on arrive / tu arrives / vous arrivez dans un village, les gens font tout pour te / vous être agréable.*

b) *L'occultif non récessif à marquant séquentiel* : (24b), etc. Comme le montre ce dernier exemple, c'est seulement par l'ordre des mots qu'est indiquée l'orientation du procès dans une langue qui ne semble pas disposer d'autre moyen - en particulier morphologique - pour ce faire. Mais le même moyen est fréquemment utilisé ailleurs pour l'expression de la visée communicative et plus précisément pour mettre un non - agent en position thématique. De ce point de vue, des procédés tels que la « dislocation à gauche », la construction impersonnelle, etc., sont des formes d'occultation plus ou moins importante, notamment dans les langues dont le sujet occupe la position initiale en structure phrastique non marquée.

4 . CONCLUSION

Ces différents types n'épuisent pas, bien entendu, toute la gamme des procédés possibles dans les langues du monde, mais ils semblent représentatifs d'un grand nombre de systèmes linguistiques . Il faut noter qu'aucune hiérarchie rigide n'est ici établie entre eux, même si dans chaque langue particulière tel procédé peut être plus disponible ou plus fréquemment utilisé que tel autre.

En tout cas, les corrélations et les interpénétrations qui existent entre eux sont telles qu'il vaudrait mieux, sans doute, en dépit de leur discontinuité formelle, les considérer comme formant un continuum sémantico - énonciatif et, en conséquence, traiter la catégorie de l'occultif en termes de « prototype » et de « schéma » à la Langacker (Langacker, 1987 et 1991).

c) *L'occultif récessif à marquant zéro*. Cette catégorie englobe les verbes dits « symétriques » employés avec un actant unique et qui ont une valeur de « moyen » (subjectif) et / ou de « médio-passif » (objectif non agentif) comme on peut le voir dans l'exemple chleuh ci-dessous (cité par Lazard, 1994) avec, dans certaines langues comme l'anglais une connotation fréquente de « potentiel » :

- (25) a. *t-rzm tiflut*
 3F-ouvrir-acpl porte
 « Elle a ouvert la porte »
- b. *t-rzm tfut*
 3F-ouvrir-acpl porte-Annexion
 « La porte s'est ouverte / est ouverte »

- (26) *His poems do not translate easily*
 « Ses poèmes ne se traduisent pas facilement »

2° *L'occultif non récessif*

A l'intérieur du second groupe, on peut distinguer entre autres :

a) *L'occultif non récessif à marquant pluriel* : cf. (18), (19a.), (20c.), (21a.2), (21b.2), (23b.2), etc. En réalité, c'est l'indétermination qui est ici la caractéristique déterminante et tout élément nominal ou pronominal désignant un être humain et ayant une valeur de généricté (Fr. *On*, All. *Mann*, pronom de deuxième personne sans référence à un interlocuteur particulier, etc.) relèvera donc également du même phénomène :

- (27) *En Egypte, quand on arrive / tu arrives / vous arrivez dans un village, les gens font tout pour te / vous être agréable.*

b) *L'occultif non récessif à marquant séquentiel* : (24b),etc. Comme le montre ce dernier exemple, c'est seulement par l'ordre des mots qu'est indiquée l'orientation du procès dans une langue qui ne semble pas disposer d'autre moyen - en particulier morphologique - pour ce faire. Mais le même moyen est fréquemment utilisé ailleurs pour l'expression de la visée communicative et plus précisément pour mettre un non - agent en position thématique. De ce point de vue, des procédés tels que la « dislocation à gauche », la construction impersonnelle, etc., sont des formes d'occultation plus ou moins importante, notamment dans les langues dont le sujet occupe la position initiale en structure phrasique non marquée.

4 . CONCLUSION

Ces différents types n'épuisent pas, bien entendu, toute la gamme des procédés possibles dans les langues du monde, mais ils semblent représentatifs d'un grand nombre de systèmes linguistiques . Il faut noter qu'aucune hiérarchie rigide n'est ici établie entre eux, même si dans chaque langue particulière tel procédé peut être plus disponible ou plus fréquemment utilisé que tel autre.

En tout cas, les corrélations et les interpénétrations qui existent entre eux sont telles qu'il vaudrait mieux, sans doute, en dépit de leur discontinuité formelle, les considérer comme formant un continuum sémantico - énonciatif et, en conséquence, traiter la catégorie de l'occultif en termes de « prototype » et de « schéma » à la Langacker (Langacker, 1987 et 1991).

D'autre part, il semble que cette catégorie puisse être assez facilement étendue aux langues ergatives, dans lesquelles l'occultation, utilisant (entre autres moyens ?) l'«antipassif» - forme symétrique du passif des langues accusatives (Lazard, 1994) - s'appliquerait non à l'agent des verbes divalents (cas ergatif), mais au patient de ces verbes ainsi qu'à l'actant unique des verbes monovalents (cas absolutif). Quant aux langues austronésiennes, qui constituent probablement une famille à part (Shibatani , 1985 et 1988), elles paraissent également pouvoir être analysées en termes d'occultation de l'agent, dans la mesure où l'affectation de la marque de topicalisation à un non - agent relève en fin de compte du même phénomène énonciatif.

Quoi qu'il en soit, les faits de langue assez convergents que l'on vient de voir tendent à prouver que la notion de « passif » - du moins telle qu'elle est le plus souvent définie - est insuffisante pour rendre compte de la diversité des structures linguistiques reliées entre elles par un trait sémantico - logique et énonciatif qu'on ne saurait réduire à l'opposition action / passion. La corrélation entre le passif, le réflexif et l'indétermination obtenue notamment grâce à la pluralisation est suffisamment répandue dans les langues du monde pour justifier en effet un traitement intégrant fondé sur le phénomène d'obscurcissement total ou de brouillage de l'identité de l'agent et / ou de l'idée même d'agentivité que j'ai appelé *occultation*. Conscients de cet « air de famille » existant entre constructions morpho - syntaxiquement différentes, certains linguistes (Khrakovskiy, 1973 ; Givón, 1990,etc.) ont eu tendance à élargir l'extension du terme de *passif* pour lui faire désigner, par exemple, les phrases actives à sujet indéterminé. J'ai préféré, pour ma part restreindre la portée de cette notion et relativiser l'importance de l'opposition de diathèse par rapport à d'autres procédés linguistiques fonctionnellement voisins et de l'intégrer, avec ces derniers, au sein d'une catégorie trans-linguistique plus vaste : *l'occultif*.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de Linguistique Générale*, Vol. I, chap. 14, pp. 168-175, Gallimard, Paris.
- Brahim, A . (1995). Al-Hajbu fii binää’il-fi‘li wal-jumläti fii‘arabiyyäti wa luGaatin ’uhraa, in : *Hawliyyät al-jäämi‘a-ttunsiyyah*, 39, Tun
- (1996). *L'Occultif, hypothèse pour un traitement trans-linguistique du « passif »et des structures apparentées*, Publication de l'Association Tunisienne de Linguistique, Série « Etudes Linguistiques », Vol. II, Tunis.
- (à paraître). Relief actanciel et diathèse verbale, in : *Revue Romane*, Copenhague.
- Foley, W. et Van Valin, R (1985). Information Packaging in the Sentence, in : *Language Typology and Syntactic Structure*, Vol. I : *Clause Structure*, T. Shopen,(Ed), pp.364, Cambridge University Press, Cambridge.
- Givón, T. (1990) *Syntax. A Functional Typological Introduction*, Vol. II, J.Benjamins, Amsterdam
- ’Ibn Jinnii , A.O.(1985). *’Al-lumä ‘Fii -l’arabiyyäh* , texte établi par Haamid al - Mu’mín, Mäktäbät- annahDa -l’arabiyyäh, Beyrouth.
- ’Ibn ‘Aqil , B.A.(1979). *ŠarH Ibn ‘Aqil ‘aläa ’Älfîyyät IbnMäälîk*,texte établi et commenté par M. M. Abdu-l-Hamiid,Daar al-Fikr, Beyrouth.
- ’Ibn Yä‘iš, M. Y.(s.d.). *ŠarHu -l -MuſaSSal*, ‘ääläm al-kutub et Maktabat -al - Mutanabbii, Beyrouth - Le Caire.
- Keenan, E. (1985). Passive in the World Languages, in : *Typology and Syntactic Description*, Vol.I : *Clause Structure*, T. Shopen (Ed), pp.243-281, Cambridge University Press, Cambridge.

- Khrakovskiy, V.S.(1973).Passive Constructions. Definition, Calculus, Typology and Meaning, in : *Trends in Soviet Theoretical Linguistics*, F.
Kiefer(Ed),*Foundations in Language*, Supplementary Series, Vol.18,
Dordrecht.
- Langacker, R.(1987). *Foundations of Cognitive Grammar, I :Theoretical Prerequisites*,
Standford University Press, Standford.
- Lazard, G. (1994). *L'actance*, PUF, coll. « Linguistique nouvelle », Paris.
- Meillet, A ; (1958). *Linguistique historique et linguistique générale*, tome I(Rééd.),
Champion et Klincksieck, Paris.
- Shibatani, M. (1985). Passive and Related Constructions , *Language*, **61**, pp.821-848.
(1988), Ed. *Passive and Voice*, Typological Studies in Language,**16**,
J.Benjamins, Amsterdam.
- Siibawayh, O. I . Q. (1966). *Al - kitääb*, texte établi et commenté par A. M.
Haaruun, Tome I , Daaru -l-Qalam, Le Caire.
(1968). *Al- kitääb*, texte établi et commenté par A.M. Haaruun, Tome II,
Daaru- l- kitääb al-‘arabiyy, Le Caire.
- Tesnière, L. (1959). *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.

Ahmed Brahim

Université de Tunis I, Faculté des Lettres,
2010 La Manouba, Tunisie. Fax : 216 1 60 09 10
Adresse personnelle :
46, Diar Ibn Sina, Avenue Abdelaziz Thaalbi,
1013, El Menzah IX, Tunisie. Tél & Fax : 216 1 88 01 98